

Le ministre des Pêches a fait bien des déclarations sur les pêcheries, cet hiver. Elles ressemblaient passablement à celle qu'il a faite aujourd'hui et que l'on trouve dans un communiqué de presse. Les poissons pour vivre, ont besoin disait-il, d'un milieu sain et des pêcheries saines sont sans doute la meilleure police d'assurance que nous puissions nous procurer contre la pollution des eaux.

Je comprends que les déclarations du ministre se ressemblent, car la session actuelle a connu bien des projets de loi quelque peu analogues. En entendant le ministre nous parler de poissons, etc, etc., je ne puis m'empêcher de penser qu'il aurait aimé que l'enchanteur Merlin le touche de sa baguette magique, pour lui permettre de comprendre ce que ressentent et ce que pensent vraiment les poissons. Ses propos nous donnent à penser qu'il est assez renseigné sur les poissons. Il est juste, je pense, de voir un rapport de cause à effet entre poissons sains et milieu sain, et on pourrait en dire autant d'autres déclarations du ministre.

Vu la diversité des mesures législatives contre la pollution dont la Chambre est saisie à l'heure actuelle, je crois que si j'étais un poisson, je ne saurais trop quel bill à l'étude actuellement va polluer ou non mes eaux. Même comme député, je ne sais au juste quelle mesure législative se rapporte à telle région donnée du pays.

L'hon. M. Dinsdale: Tout cela n'est que du trompe-l'œil.

M. Thomson: Oui. Même si nous sommes tous en faveur de mesures contre la pollution, j'ai l'impression que quelques-unes de ces difficultés se dénoueront peut-être d'elles-mêmes avec le temps. Pour l'instant, la situation est quelque peu confuse, me semble-t-il, notamment quant à la question de l'autorité, à la façon dont ces mesures législatives seront mises en œuvre. Ainsi, le ministre indique que le bill à l'étude se raccorderait avec la loi sur les ressources en eau du Canada. Si j'étais un poisson, je lui dirais qu'il va probablement l'atténuer. Certains aspects de la lutte contre la pollution ne seront pas, selon moi, aussi efficaces que si cette lutte demeurait dans le cadre de la mesure législative sur les pêcheries, à l'étude actuellement. Comme la loi sur les ressources en eau du Canada exige la collaboration des provinces et des autorités régionales, la lutte contre la pollution sera loin d'être aussi efficace qu'elle le serait sous une seule autorité.

● (9.40 p.m.)

Je voudrais faire une remarque à propos de l'article 33A où il est dit que le ministre des Pêches et des Forêts exercera un contrôle

sur les entreprises dans certaines régions. Ainsi, par exemple, une usine située près la rivière Fraser, et relevant vraisemblablement de la loi sur les ressources en eau du Canada, pourrait évacuer son effluent dans la rivière. L'effluent se dirigerait ensuite vers l'océan Pacifique et releverait dès lors de la compétence du ministre des Pêches et des Forêts. Il me semble qu'il y ait là une certaine contradiction. Cette eau passerait sous le contrôle du ministre après qu'il lui serait arrivé quelque chose et c'est au ministre qu'il appartiendrait de l'épurer.

A mon sens, c'est faire un pas en arrière. Je pense que c'est le contraire qui devrait arriver et que cette région devrait relever de la compétence du ministre. Il semblerait que l'autorité régionale ne disposerait pas de la coopération de nombreuses personnes et que le ministre des Pêches et des Forêts aurait la charge d'épurer l'eau quand elle arrive au port de Vancouver ou à l'embouchure du Fraser. A mon avis, cela pourrait poser quelques difficultés. Je propose que le ministre étudie cette situation, afin de voir s'il serait nécessaire d'envisager d'autres modifications.

J'aimerais parler brièvement du forage de puits de pétrole au large des côtes canadiennes, car je crois que cette question sera visée par une partie de ce bill. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec les députés qui représentent la côte atlantique et d'après qui l'on devrait interdire tout forage. Je crois que ce serait peut-être souhaitable dans des régions où des fautes ont été commises, comme cela s'est produit à Santa Barbara. Je pense que si l'on prend les précautions voulues pendant les travaux de forage et que les mesures de surveillance appropriées soient établies, on pourrait poursuivre ces travaux de forage. Par des méthodes appropriées, nous pourrions effectuer des forages pétroliers et en même temps résoudre nos problèmes de pollution. Je pense que, dans une société dont le niveau de vie est élevé, certains risques de pollution sont inévitables. Je suis autant contre la pollution que n'importe qui, mais j'estime que nous devons être réalistes et nous rendre compte que les autobus, les avions et les voitures continueront à se servir de pétrole.

Certains députés ont déclaré qu'on devrait faire des recherches plus actives dans différents domaines de la lutte contre la pollution. Il me semble que certaines de nos mesures antipollution sont contradictoires. Il est possible qu'on ait un jour besoin d'un tribunal d'arbitrage si rien n'est fait à cet égard. L'autre jour encore, je voyais de la neige et du sel sur la glace d'une rivière. Cela va sans doute polluer l'eau. C'est peut-être un fait insignifiant, mais cela fait quand même partie du problème.